

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 3 mars 2021

Présents : N GALISSON E GARZELLI L TRINTIGNAC H SCARAVETTI
C CLAVERIE R NEGRINI B CABEAU

Excusés : S THOUVENIN C DUBLANC J6M DUFFAU V DESANGLES

Secrétaire : E GARZELLI

La séance débute à 17h.30.

- Le compte-rendu du conseil municipal du 12 février est validé à l'unanimité
- Projet de déplacement d'une partie du chemin de Lesquirle à la demande de M. Magné.
M. le Maire présente le projet de déplacement du chemin sur un plan établi par M. Bastard, géomètre expert.
Il ajoute que le prix de la terre pour cet échange pourrait être de 3 000 € / ha sur recommandation de M. Bastard.
Une enquête publique doit être ensuite lancée pendant un mois.
Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet et le prix de la terre et donne tous pouvoirs à M. Maire pour effectuer les démarches nécessaires, dont le choix du Commissaire enquêteur.
- Nouvelle compétence de la CCGA : « Transport, mobilité ».
Cette nouvelle compétence concernerait la gestion des transports scolaires (écoles et collèges). Si ce projet n'est pas validé d'ici fin mars, la Région en prendra la compétence.
Les conseils municipaux sont appelés à se prononcer sur ce sujet.
Le conseil municipal de Bascous refuse à l'unanimité le transfert de cette compétence à la communauté de communes du Grand Armagnac.

Levée de séance : 17h 55